

LA QUESTION PRIORITAIRE DE CONSTITUTIONNALITÉ :

COMMENT SE SERVIR DU MOYEN DE CONSTITUTIONNALITÉ DANS UN PROCÈS ?

MARDI 11 MAI 2010 (APRÈS-MIDI)
Les Salons de l'Étoile - Hôtel Napoléon
40, avenue de Friedland - 75008 Paris

Les COLLOQUES **lextenso**

F O R M A T I O N & I N F O R M A T I O N

Formation animée par :

Dominique Rousseau,
Professeur à l'Université Montpellier I,
Membre de l'Institut universitaire de France

Louis Boré,
Avocat aux Conseils

Pierre-Yves Gahdoun,
Professeur à l'Université Lyon III

David Levy,
Directeur du pôle juridique du Conseil
National des Barreaux

Programme **Après-midi**

14h00 **Accueil des participants**

14h15 **Le choix de la question prioritaire de
constitutionnalité**

- Quel moyen soulever ? Le moyen de constitutionnalité ou de conventionnalité ?
- Soulever le moyen de constitutionnalité devant quel juge ?
- Contre quelles lois ?

Questions-débat et pause

16h15 **La procédure de la question prioritaire de
constitutionnalité**

- Comment rédiger le mémoire "distinct et motivé" ?
- Comment se déroule la procédure devant les juges du fond ?
- Comment se déroule la procédure devant le Conseil constitutionnel ?

Questions-débat

Un support de formation et une documentation seront remis aux participants lors du colloque.

Consultez nos programmes sur www.lextenso.fr

LA QUESTION PRIORITAIRE DE CONSTITUTIONNALITÉ :

COMMENT SE SERVIR DU MOYEN DE CONSTITUTIONNALITÉ DANS UN PROCÈS ?

EN PARTENARIAT AVEC

 **Gazette du Palais** ET **lextenso éditions**

**VALIDEZ
3 H DE FORMATION**

MARDI 11 MAI 2010 (APRÈS-MIDI)
Les Salons de l'Étoile - Hôtel Napoléon
40, avenue de Friedland - 75008 Paris

Les COLLOQUES **lextenso**

F O R M A T I O N & I N F O R M A T I O N

Bulletin d'inscription à retourner, accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de Lextenso, à : **LES COLLOQUES LEXTENSO - Lextenso éditions**
33, rue du Mail 75081 PARIS CEDEX 02 - ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ - DATE LIMITE D'INSCRIPTION 07/05/2010

Cabinet/Raison sociale :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
E-mail :

Coordonnées de facturation si différentes

Je souhaite assister à la formation

Date, signature et cachet de l'entreprise :

LA QUESTION PRIORITAIRE DE CONSTITUTIONNALITÉ

le mardi 11 mai 2010 après-midi

Forfait après-midi : 349 € HT / 417,40 € TTC

Forfait après-midi abonné à la Gazette du Palais :
279,20 € HT / 333,92 € TTC
N° d'abonné

Tarifs groupes et étudiants nous consulter.

*Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 41372 75.
Un support de formation et une documentation seront remis aux participants lors du colloque.*

Modalités et conditions d'inscription :

L'inscription n'est effective qu'à réception du règlement correspondant. Dès réception de votre règlement, une facture acquittée ainsi qu'une convention de formation vous seront adressées. Une convocation vous parviendra 8 jours avant la date du colloque. Une attestation de présence vous sera envoyée à l'issue de la formation.

Informations complémentaires auprès de Claire Lorentz

Tél. : 01 56 54 41 34 - Fax : 01 56 54 42 11 - E-mail : claire.lorentz@lextenso-editions.fr